Gouvernement du Canada | Government of Canada

L'engagement du Canada en Afghanistan

Rapport trimestriel au Parlement pour la période du 1er janvier au 31 mars 2010

Canada

L'engagement du Canada en Afghanistan

Rapport trimestriel au Parlement pour la période du 1er janvier au 31 mars 2010

Rapport au Parlement

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

L'engagement du Canada en Afghanistan - rapport trimestriel au Parlement
pour la période du 1er janvier au 31 mars 2010

Trimestriel.
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : Canada's engagement in Afghanistan - quarterly report
to Parliament for the period of January 1 to March 31, 2010
Également disponible sur l'Internet.
ISSN 1918-2732

1. Guerre en Afghanistan, 2001- — Participation canadienne.
2. Canada — Relations extérieures — Afghanistan. 3. Canada — Forces
canadiennes — Afghanistan. 4. Canada — Politique militaire. I. Canada. Bureau
du Conseil privé. II. Titre : Canada's engagement in Afghanistan - quarterly report
to Parliament for the period of January 1 to March 31, 2010

DS371.412 S47 958.104'7 C2008-980202-0F

Photo page couverture : L'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel (ELMO) canadienne est en Afghanistan aux côtés de ses alliés internationaux pour contribuer à former et à encadrer l'Armée nationale afghane (ANA). L'une des six priorités du Canada en Afghanistan est de renforcer la capacité de l'ANA de mener des opérations et de maintenir un environnement plus sécuritaire.

Photos : Les droits d'auteur sont réservés à l'ACDI, au MAECI et au MDN.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010.

Avant-propos

Conformément à la motion adoptée par la Chambre des communes le 13 mars 2008, nous avons l'honneur de déposer devant le Parlement le huitième rapport trimestriel sur l'engagement du Canada en Afghanistan. Ce rapport vise la période allant du 1er janvier au 31 mars 2010.

Le Canada est un participant engagé dans un effort d'envergure auquel prennent part plus de 60 nations et organisations internationales. Cet effort vise à aider les Afghans à édifier un pays stable, plus sécuritaire et démocratique. La coalition internationale, ainsi que le partenariat permanent établi avec le gouvernement de l'Afghanistan est capital pour la prestation d'aide humanitaire et la mise sur pied de services essentiels, dans un pays qui a désespérément besoin de l'un comme de l'autre.

En décembre 2009, le président des États-Unis, M. Barack Obama, a annoncé l'envoi massif de militaires et de civils en Afghanistan en 2010. Le Canada salue cet engagement de la part de son plus grand partenaire de la coalition. Le présent rapport trimestriel décrit l'incidence du déploiement de renforts américains sur l'engagement du Canada en Afghanistan. Il met particulièrement l'accent sur les occasions et les défis qui en découlent, dans un contexte où la communauté internationale s'efforce de créer un environnement stable et durable sur le plan de la sécurité, de la gouvernance et du développement en Afghanistan.

Il est clair que la situation politique en Afghanistan ne s'est pas réglée au cours du présent trimestre. Nous espérons que le président Hamid Karzai respectera les promesses importantes formulées à la Conférence de Londres, le 28 janvier. Nous souhaitons qu'il prenne les mesures voulues pour rendre plus crédibles les élections législatives de 2010, tout en abordant de front les préoccupations actuelles en matière de corruption.

Une des grandes priorités du Canada en Afghanistan consiste à permettre aux Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan (FNSA) dans la province de Kandahar de renforcer la sécurité et de promouvoir le respect de la loi et de l'ordre. Les entretiens qui se sont tenus dans le cadre de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres du G8, les 29 et 30 mars ont porté en partie sur les questions de sécurité à la frontière Afghanistan-Pakistan. En avril, le Canada a annoncé que près de 90 membres supplémentaires des Forces canadiennes seraient déployés en Afghanistan pour appuyer la formation des FNSA. Cette mesure permettra de rehausser la capacité de l'Afghanistan à prendre en charge sa propre sécurité, à mesure qu'approche la fin de la mission militaire canadienne et le retrait des troupes canadiennes, en 2011.

Nous tenons à féliciter les membres des Forces canadiennes et du personnel civil du Canada de leur bravoure et de leur dévouement. Ils travaillent sans relâche dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses en Afghanistan. Au nom de tous les Canadiens, nous tenons à rendre un hommage à la mémoire des personnes qui ont perdu la vie au service du pays et à leur famille.

Le prochain rapport visera la période allant du 1er avril au 30 juin 2010.

L'honorable Lawrence Cannon
Ministre des Affaires étrangères

L'honorable Jean-Pierre Blackburn
Ministre des Anciens Combattants et
ministre d'État (Agriculture)

L'honorable Peter MacKay
Ministre de la Défense nationale

L'honorable Vic Toews
Ministre de la Sécurité publique

L'honorable Beverley J. Oda
Ministre de la Coopération internationale

Table des matières

Résumé 1

I. Introduction 3

II. Contexte 3

III. Priorités du Canada : compte rendu des progrès 4

IV. Conclusion 12

Annexe 13

Résumé

- Le Canada a continué d'afficher des progrès par rapport à ses grands objectifs et ses projets de premier plan au cours du présent trimestre. Son travail de développement en Afghanistan s'inscrit dans le cadre de son objectif de développement général : renforcer la capacité des institutions de l'Afghanistan à donner des résultats durables qui profitent aux Afghans.

- Le premier projet de premier plan du Canada, soit la remise en état du barrage Dahla et de son réseau d'irrigation, continue d'avancer. Plus de 85 000 m^3 de limon et d'autres matières ont été retirés du canal principal. Ces efforts ont permis d'améliorer l'écoulement des eaux en aval vers les terres des fermiers.

- Le Canada a aussi réalisé des progrès dans le cadre de son deuxième projet de premier plan. Il s'agit de la construction, de la réfection ou de la rénovation de 50 écoles dans les districts clés de la province de Kandahar d'ici 2011. Ainsi, 2 autres projets d'école ont été achevés, ce qui en porte le total à 16, tandis que 27 autres sont en chantier.

- Le Canada a poursuivi la mise en œuvre de son troisième projet de premier plan destiné à l'éradication de la poliomyélite. Au cours du présent trimestre, environ 390 000 et 397 000 enfants de la province de Kandahar ont été vaccinés contre la maladie, grâce aux campagnes de vaccination de février et mars respectivement.

- La Force opérationnelle du Canada dans la province de Kandahar a poursuivi ses opérations anti-insurrectionnelles dans la ville de Kandahar et ses environs. Les opérations étaient axées sur la sécurité de village en village. À la fin du trimestre, les forces sous le commandement canadien avaient assuré la sécurité à long terme dans 29 collectivités différentes de la province de Kandahar.

- L'Armée nationale afghane a accru sa capacité à mener des opérations; ainsi, son troisième kandak (bataillon) a été jugé apte à mener des opérations de manière quasi autonome. Le Canada a aussi poursuivi ses initiatives de formation et de mentorat à l'intention de la Police nationale afghane, appuyé par un plus grand nombre de ressources américaines.

- La présence accrue de militaires américains s'est fait sentir durant l'opération Moshtarak dans la province d'Helmand. L'opération faisait appel à des bataillons de l'Afghanistan et du Royaume-Uni. et des marines américains, de même qu'à des troupes de soutien du Canada et d'autres pays.

- Le Canada a atteint deux objectifs venant appuyer la sécurité accrue à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan : (i) des mécanismes sont maintenant en place à la frontière pour favoriser un dialogue régulier de fond; (ii) on a achevé la construction du nouveau poste frontalier à Spin Boldak.

- Sous la présidence du Canada, les ministres des Affaires étrangères des pays membres du G8 ont lancé l'Initiative pour la prospérité de la région frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Cette dernière favorisera les projets d'infrastructure frontalière et renforcera la coopération régionale.

- La nouvelle académie nationale afghane des services douaniers a ouvert ses portes en janvier. L'instructeur principal et le doyen adjoint sont canadiens. Une première cohorte de 48 douaniers a été diplômée à la mi-mars.

I. Introduction

Au cours du premier trimestre de 2010, le Canada a affiché des progrès dans le cadre de certaines priorités et certains projets de premier plan en Afghanistan. Ces progrès ont été rendus possibles grâce au dévouement et à la persévérance de son personnel militaire et civil, à la contribution de ses partenaires dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire, ainsi qu'à l'engagement permanent du gouvernement de l'Afghanistan et de ses nombreux alliés internationaux.

Le Canada – dans le cadre d'importants efforts internationaux visant à aider les Afghans à reconstruire un pays sécuritaire, démocratique et autonome – a travaillé de façon acharnée en Afghanistan pour mettre sur pied des partenariats efficaces avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales aux quatre coins de la planète. L'un des plus importants à cet égard est celui que nous entretenons avec les États-Unis.

En décembre 2009, le président des États-Unis, M. Barack Obama, a annoncé un envoi massif de militaires et de civils en Afghanistan en 2010. En fait, l'augmentation de la présence américaine en Afghanistan a commencé à se faire sentir en 2009, où elle a contribué au maintien et à l'accroissement des opérations internationales. Les opérations canadiennes visant à aider les Afghans à rebâtir leur pays s'inscrivent dans cet effort.

Le présent rapport trimestriel, qui vise la période allant du 1er janvier au 31 mars 2010, fait le point sur les progrès réalisés à l'égard des six priorités du Canada et de ses trois projets de premier plan. Il décrit aussi l'incidence importante du déploiement de renforts américains sur les plans de la sécurité, de la gouvernance et du développement.

II. Contexte

La saison hivernale, ainsi que l'ajout de forces de sécurité et de soutien civil, sont les points saillants d'une autre période de transition en Afghanistan.

La sécurité demeure une préoccupation globale dans la province de Kandahar. Il s'agit du point central de l'engagement du Canada en Afghanistan. Toutefois, la situation à ce chapitre s'est quelque peu améliorée au cours du présent trimestre grâce à l'augmentation de l'effectif de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan (FNSA). Les améliorations à la sécurité étaient particulièrement remarquables dans les districts de Panjwayi et d'Arghandab.

Quoiqu'il en soit, la menace d'insurrection plane toujours sur l'Afghanistan. Les attaques du 18 janvier et du 26 février à Kaboul, ainsi que l'attentat suicide du 13 mars à Kandahar, sont des rappels tragiques de cette menace, et ce, même si la Police nationale afghane a géré ces incidents avec professionnalisme. De plus, les préoccupations en matière de sécurité continuent de nuire aux travaux critiques de développement de la communauté internationale.

La Force opérationnelle du Canada dans la province de Kandahar a poursuivi ses opérations anti-insurrectionnelles essentielles dans la région densément peuplée de Kandahar et ses environs. La FIAS et les FNSA se sont d'ailleurs alliées pour augmenter leur présence dans un plus grand nombre de villages. L'an dernier à pareille date, la FIAS était présente dans cinq collectivités faisant partie des secteurs d'opérations du Canada; à la fin du présent trimestre, les forces sous commandement canadien assuraient la sécurité à long terme dans 29 collectivités différentes de la province de Kandahar.

Au cours du présent trimestre, la présence américaine accrue s'est peut-être fait le plus sentir grâce à l'opération Moshtarak (Dari, qui signifie « ensemble »). Initiative dirigée par l'Afghanistan, elle vise à isoler les insurgés de la population, à offrir des possibilités de réintégration et à bien établir l'autorité gouvernementale dans la province d'Helmand, située à l'ouest de Kandahar. Cette opération comptait sur la participation de 15 000 troupes, dont cinq bataillons afghans, des bataillons et groupements tactiques américains et britanniques, et des troupes de la FIAS de plusieurs pays alliés, notamment le Royaume-Uni et le Canada.

Le général Walt Natynczyk, chef d'état-major de la Défense, accueille Stanley McChrystal, général de la Force internationale d'assistance à la sécurité et commandant des forces américaines en Afghanistan, lors d'une visite officielle à Ottawa. Des partenariats comme celui liant le Canada et les États-Unis sont essentiels pour aider les Afghans à reconstruire leur pays.

Au cours du même trimestre, la communauté internationale s'est rassemblée à l'occasion de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan. Cette conférence a précisément eu lieu le 28 janvier. Lors de cette dernière, la communauté internationale s'est livrée à de franches discussions sur l'avenir de l'Afghanistan. La Conférence s'est conclue par des engagements de la part du président Karzai, notamment en ce qui concerne la prise de mesures pour renforcer la crédibilité des élections législatives de cette année, ainsi que de mesures additionnelles en matière de lutte contre la corruption, de gouvernance infranationale, de réconciliation politique et de réintégration des insurgés.

III. Priorités du Canada : compte rendu des progrès

L'engagement du Canada en Afghanistan se définit et s'articule autour de six priorités distinctes et interreliées qui ont été annoncées au milieu de 2008 : permettre aux Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan (FNSA) dans la province de Kandahar de renforcer la sécurité et de promouvoir la loi et l'ordre; renforcer la capacité institutionnelle afghane d'offrir des services essentiels; offrir une aide humanitaire aux populations extrêmement vulnérables; renforcer la sécurité frontalière et faciliter le dialogue bilatéral entre les autorités afghanes et pakistanaises; contribuer à renforcer la capacité de l'Afghanistan à se gouverner de façon démocratique; faciliter les efforts dirigés par les Afghans en vue d'une réconciliation politique.

Les priorités du Canada en Afghanistan sont en revanche déterminées par les besoins de l'Afghanistan et l'expertise canadienne. Parallèlement, les liens entre les priorités du Canada sont très complexes : par exemple, la création d'un environnement plus sécuritaire dans les

villages favorise les possibilités de prestation de services essentiels cruciaux tout en améliorant les perspectives de mise en place d'une bonne gouvernance.

Au cours du présent trimestre, d'importants progrès ont été réalisés dans la remise en état du barrage Dahla et de son réseau d'irrigation, qui est un des projets de premier plan du Canada en Afghanistan. S'inscrivant dans le cadre d'un projet de plus grande envergure appelé projet de remise en état du réseau d'irrigation d'Arghandab, la réfection du barrage Dahla débouchera sur la mise en place d'un système d'approvisionnement en eau potable qui desservira la majorité de la population de Kandahar. En effet, 80 % de la population vit le long du système en question. Les travaux de relevés aériens et de cartographie de la région sont terminés. Le matériel essentiel a été obtenu et les entreprises afghanes locales ont été contactées afin d'entreprendre les travaux de base. Des représentants canadiens ont assisté régulièrement aux chouras locales (conseils communautaires) pour parler des progrès réalisés.

Il convient de noter que ce genre de progrès s'accomplit dans des conditions incroyablement difficiles.

L'Afghanistan demeure un des pays les plus pauvres et les plus dangereux du monde. Il est miné par une violente campagne insurrectionnelle cherchant à saper la mise sur pied d'institutions de gouvernance officielles et de programmes de développement. C'est dans un contexte de pauvreté et de conflits de longue date que le Canada et ses partenaires internationaux cherchent à aider les Afghans dans la reconstruction de leur pays.

Priorité 1 : Permettre aux Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan dans la province de Kandahar de renforcer la sécurité et de promouvoir la loi et l'ordre.

Les FNSA regroupent l'Armée nationale afghane (ANA) et la Police nationale afghane (PNA). Au cours du présent trimestre, elles ont toutes deux réalisé des progrès tangibles par rapport aux objectifs du Canada.

L'objectif du Canada d'ici 2011 en ce qui concerne l'ANA est que celle-ci démontre une capacité accrue à mener des opérations et à établir un environnement plus sécuritaire dans les districts clés de la province de Kandahar, grâce à l'aide des alliés de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Au cours du présent trimestre, la Force opérationnelle du Canada dans la province de Kandahar a continué de travailler avec les FNSA pour accroître la sécurité des secteurs peuplés de Kandahar et de ses environs, ainsi que pour accroître notre présence permanente en matière de sécurité dans le Panjwayi et le Zhari. Elle a en fait poursuivi ces efforts en dépit des difficultés qui accompagnent ses efforts visant à gagner la confiance des collectivités locales de ces districts.

Au cours du présent trimestre, la capacité de l'ANA à mener des opérations s'est accrue : un troisième kandak (bataillon) a acquis la capacité de mener des opérations quasi autonomes. Il s'acquitte maintenant d'une plus grande part des tâches liées à la sécurité dans la ville de Kandahar et ses environs. De plus, un des kandaks a participé à l'opération Moshtarak dans la

province d'Helmand, grâce à l'appui de mentors des Forces canadiennes. Il a d'ailleurs obtenu un excellent rendement.

Les défis liés au maintien en poste et au recrutement abordés lors du dernier trimestre se sont atténués grâce à des mesures incitatives sur le plan de la rémunération et un redoublement des efforts de recrutement. Forte de ces progrès, la croissance de l'ANA semble vouloir se concrétiser pour ce qui est des objectifs fixés par la FIAS pour 2011.

Tandis que la PNA a continué pour sa part à faire face à d'importants défis, dont la corruption et un taux d'attrition élevé, son rendement dans la gestion des questions de sécurité s'est amélioré. Cela s'est manifesté de manière éloquente dans sa réaction aux attaques suicides à Kandahar, le 13 mars. Lors de cet incident, la PNA a en effet fait preuve d'un niveau accru de professionnalisme et de capacités plus avancées que par le passé.

Après une journée de formation fructueuse, les membres de l'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel de la police (ELMO-P) canadienne posent avec leurs collègues de la Police nationale afghane. Des policiers et des militaires canadiens collaborent à la formation et à l'encadrement de la Police nationale afghane en vue d'accroître sa capacité de promouvoir la loi et l'ordre.

La formation et le mentorat des membres de la PNA se sont poursuivis par l'entremise de plusieurs initiatives. Premièrement, la PNA a continué de profiter d'un régime de formation et de mentorat offert 24 heures par jour, sept jours par semaine à Kandahar, principalement par l'entremise d'un service de police modèle dans la province de Kandahar. Deuxièmement, les progrès réalisés au chapitre du mentorat offert par les forces policières civiles canadiennes sont attribuables à l'accroissement des ressources américaines au cours du présent trimestre. Ainsi, les forces policières sont en mesure de mieux concentrer leurs efforts de mentorat dans les quartiers généraux provinciaux de la PNA. Enfin, le mentorat offert par les forces policières civiles canadiennes et la police militaire américaine a été étendu aux agents de police principaux aux fins de planification et d'exécution d'opérations conjointes avec les FNSA tant dans la ville de Kandahar qu'à l'échelle de la province.

Au cours du présent trimestre, on a achevé l'agrandissement du centre de formation de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (EPRK), dirigé par le Canada. Les travaux de ce centre de formation de la PNA et des agents de correction se sont terminés en même temps que le tout premier cours de formation en leadership et en gestion des agents de police. Un nouveau cours de formation de base de huit semaines à l'intention des recrues de la PNA a aussi débuté en février.

Le Canada a aussi continué à améliorer la capacité du système correctionnel afghan. En février, quatre agents de correction de la prison de Sarpoza ont terminé le programme de formation des formateurs mis en place et administré par le Service correctionnel du Canada (SCA). Le personnel du SCA a aussi agi comme mentor auprès des employés de la prison de Sarpoza pour gérer la série de crises qui s'y sont déclenchées en janvier.

Le rôle du Canada dans le renforcement de ce genre de capacités et d'expertise a pris toute sa signification quand les employés et le personnel de sécurité de la prison de Sarpoza ont résisté

aux attaques suicides du 13 mars qui les ont frappés de plein fouet. Ce succès contraste fortement avec l'attaque de 2008 sur cette prison, à la suite de laquelle des centaines de prisonniers avaient pris la fuite dans les rues de Kandahar.

En ce qui concerne la réforme de la justice, nous avons dépassé notre objectif, qui était d'équiper un minimum de trois tribunaux dans la province de Kandahar. Le Canada continue à donner des cours de formation essentielle et avancée aux représentants officiels de la justice de la province de Kandahar, dont la prestation, au cours du présent trimestre, d'une formation en gestion de la preuve médico-légale. Le Canada a également financé 20 ateliers à Kandahar afin de sensibiliser la population féminine aux droits de la personne. Il a également cofinancé, en mars, une conférence qui s'est tenue à Kaboul et qui portait principalement sur le renforcement de la responsabilité afghane à l'égard de la réforme des services correctionnels.

Priorité 2 : Renforcer la capacité institutionnelle afghane d'offrir des services essentiels et de promouvoir la croissance économique et, du même coup, améliorer le niveau de confiance des Kandaharis en leur gouvernement.

L'Afghanistan doit relever des défis hors du commun dans la prestation de services essentiels favorisant une croissance économique durable. Par ailleurs, l'objectif du Canada par rapport à cette priorité est axé sur le développement de l'autosuffisance de l'Afghanistan : d'ici 2011, nous nous attendons à ce que l'administration de la province de Kandahar et les principaux ministères du gouvernement de l'Afghanistan soient davantage aptes à fournir des services essentiels dans les districts clés de la province de Kandahar.

Nous entendons par services essentiels la prestation de services fiables au public qui sont bien connus des Canadiens comme l'éducation, les soins de santé, l'hygiène publique, l'infrastructure routière, l'alimentation en eau potable des domiciles et l'irrigation des terres agricoles. S'il ne s'agit pas d'une fin en soi, mettre l'accent sur les services essentiels dans le cadre de la stratégie anti-insurrectionnelle gagne l'appui des Afghans envers leur gouvernement, ce qui peut contribuer à limiter la tolérance envers les insurgés.

Au cours du présent trimestre, le Canada a continué à réaliser d'importants progrès à l'égard de cette priorité. Ces progrès ont été favorisés par le déploiement de renforts militaires des États-Unis, qui ont contribué à assurer la sécurité accru nécessaire à la réalisation des travaux de développement. Ils ont aussi été favorisés par l'affectation de civils américains qui a permis d'accroître l'accès au financement ainsi que la capacité de l'EPRK.

Des experts afghans comparent les résultats de leur évaluation et discutent de l'aménagement d'un canal d'irrigation, dans le cadre du projet de premier plan du barrage Dahla.

Cet appui a aussi contribué à la progression d'un projet de premier plan du Canada, c'est-à-dire la remise en état du barrage Dahla et de son réseau d'irrigation, situé dans le district fertile de l'Arghandab. La période sèche qui a lieu de janvier à mars a permis de commencer les travaux sur le réseau d'irrigation et de procéder au retrait de 85 000 m^3 (soit l'équivalent de 34 piscines olympiques) de limon et d'autres matières présentes dans le canal principal. Ces

travaux amélioreront ainsi l'écoulement des eaux vers les terres des fermiers de la province de Kandahar situées en aval.

Des enfants prennent la récréation dans la cour d'une école intermédiaire nouvellement construite. Il s'agit de l'une des cinquante écoles à construire ou à remettre en état, dans le cadre du projet de premier plan du Canada en matière d'éducation.

Le Canada a également accompli des progrès en ce qui concerne son deuxième projet de premier plan. Il s'agit ici de la construction, de la réfection ou de la rénovation de 50 écoles des districts clés de la province de Kandahar, d'ici 2011. Au cours du présent trimestre, deux autres projets d'école ont été achevés, ce qui en porte le total à 16; à l'heure actuelle, 27 écoles sont en chantier. Des contrats ont été accordés pour la construction des 7 autres écoles restantes.

Les efforts déployés par le Canada pour assurer la prestation de services essentiels ne se limitent pas au soutien de l'agriculture et de l'éducation, principalement en ce qui concerne la création de possibilités de croissance économique locale. Le Canada appuie fermement et depuis longtemps le Programme national de développement axé sur les régions. Ce programme assure la promotion du développement économique de la province de Kandahar. Au cours du présent trimestre, le Canada s'est engagé à verser une somme supplémentaire de 6 millions de dollars aux projets d'infrastructure dans les districts et de 9,5 millions de dollars à la prestation de services de conseils financiers ou commerciaux, par l'entremise d'un nouveau projet axé sur le développement des entreprises rurales dans la province de Kandahar.

Priorité 3 : Offrir une aide humanitaire aux populations extrêmement vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes rapatriées et déplacées à l'intérieur du territoire.

Parmi les pays les plus pauvres du monde, l'Afghanistan a toujours besoin de l'aide humanitaire offerte par la communauté internationale. Pour ce qui est de cette priorité, l'objectif du Canada d'ici 2011 est de veiller à ce que l'aide humanitaire demeure accessible aux plus vulnérables, notamment aux réfugiés afghans ainsi qu'aux personnes rapatriées et déplacées à l'intérieur de la province de Kandahar et du pays.

Le Canada maintient pleinement son engagement à répondre aux besoins humanitaires de l'Afghanistan. Il travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec des partenaires internationaux pour fournir aux Afghans de tout le pays les produits dont ils ont désespérément besoin. À cet égard, le Canada a accordé 20 millions de dollars, au cours du présent trimestre, aux partenaires civils, comme l'Organisation mondiale de la Santé, le Comité international de la Croix-Rouge, le Programme alimentaire mondial et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin de leur permettre de répondre aux besoins alimentaires et aux autres besoins humanitaires du pays.

Le Canada a aussi poursuivi la mise en place de son troisième projet de premier plan, soit l'éradication de la poliomyélite. Malgré les préoccupations permanentes en matière de sécurité, qui sont à l'origine d'un retard, deux campagnes de vaccination ont été organisées dans la

province de Kandahar. La première a permis de vacciner environ 390 000 enfants, et la deuxième, environ 397 000 enfants, ce qui représente 98 % du groupe cible.

Le Canada a également continué d'appuyer d'autres besoins prioritaires en Afghanistan, y compris des mesures visant à enrayer la tuberculose. Dans la province de Kandahar, le Canada a fourni le financement de base pour la mise en œuvre de la campagne de lutte contre la tuberculose à l'échelle locale qui est menée par le gouvernement de l'Afghanistan. Cette campagne a pour objectif d'accroître le taux de réussite au chapitre de la détection et du traitement de cette maladie grâce à la sensibilisation.

Le Canada collabore avec ses alliés et ses partenaires pour répondre aux besoins des Afghans en matière de santé. Il a contribué à la formation de plus de 1 200 travailleurs de la santé, dépassant ainsi l'objectif établi pour l'année 2011.

Par ailleurs, le Canada a octroyé deux millions de dollars au Service de l'action antimines de l'Organisation des Nations Unies pour qu'il mène des activités de déminage. Ces mesures visent à appuyer le projet de remise en état du réseau d'irrigation d'Arghandab – projet-cadre qui comprend la remise en état du barrage Dahla – afin de permettre l'exploitation de terres auparavant contaminées aux fins de production, comme l'agriculture.

Victime d'importantes catastrophes naturelles, l'Afghanistan ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire à la réparation efficace des ravages causés. En février, certaines zones des provinces de Kandahar et de Jawzjan ont connu de graves inondations et avalanches. En collaboration avec le Canada, les partenaires de l'aide humanitaire, tels que CARE Canada, ont fourni des biens (couvertures, feuilles de plastique, ensembles de cuisine et autres produits non alimentaires) pour aider les familles les plus vulnérables dans les régions touchées.

Priorité 4 : Renforcer la sécurité frontalière et faciliter le dialogue bilatéral entre les autorités afghanes et pakistanaises.

Lors de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan qui s'est tenue en janvier, les participants ont convenu de l'importance d'adopter une approche régionale de stabilisation et de développement. L'adoption de cette approche est plus importante dans la zone frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui est plus fréquentée et moins bien sécurisée que nulle part ailleurs.

Sur le plan de la sécurité frontalière, l'objectif du Canada d'ici 2011 est de faire en sorte que les institutions afghanes, avec le concours des autorités pakistanaises, soient davantage en mesure de gérer la frontière et de stimuler le développement économique de cette zone.

L'amélioration de la sécurité à la frontière permet de réduire la circulation des insurgés tout en facilitant celle qui est légitime entre l'Afghanistan et le Pakistan. Au cours du présent trimestre, le Canada a atteint deux objectifs au chapitre du renforcement de la sécurité frontalière. En premier lieu, grâce à la direction du Canada, des mécanismes sont maintenant en place à la frontière pour assurer la tenue régulière de discussions de fond sur un vaste éventail de questions.

En deuxième lieu, les travaux de construction au Centre interarmées de coordination de district à Spin Boldak sont maintenant terminés.

Au cours du présent trimestre, les discussions et les activités de coordination se sont poursuivies avec nos partenaires américains et afghans quant à l'aménagement d'un poste frontalier à Weish. Le projet conjoint canado-américain de construction du poste devrait commencer plus tard en 2010.

La nouvelle académie nationale afghane des services douaniers a ouvert ses portes en janvier. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a affecté des membres de son personnel aux postes de doyen adjoint et d'instructeur principal. Une première cohorte de 48 douaniers a été diplômée à la mi-mars. Depuis, les agents ont repris leurs fonctions sur le terrain. Une deuxième cohorte a commencé sa formation. Les connaissances et l'expérience des spécialistes de l'ASFC permettront de renforcer les capacités des douaniers afghans à gérer la frontière, à contribuer plus efficacement à la sécurité frontalière et à maximiser la perception des revenus douaniers.

L'amélioration de la sécurité des frontières favorisera le développement économique, la stabilité et la sécurité dans la région frontalière. Le personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada, de concert avec ses homologues états-uniens, participe à la formation de douaniers afghans à l'Académie nationale afghane des services douaniers. En mars, quarante-huit agents ont terminé leur formation avec succès.

Les progrès se sont également poursuivis dans le cadre du plan d'action du processus de Dubaï. Ce document conjoint Afghanistan-Pakistan, adopté en mars 2009, énonce les mesures qui seront prises pour promouvoir la coopération en ce qui concerne la lutte contre les stupéfiants, l'application de la loi, la gestion de la circulation des personnes et les douanes. Au cours du présent trimestre, la mise en œuvre de projets visant à appuyer les centres de désintoxication et à empêcher les envois de produits chimiques utilisés dans la fabrication de l'héroïne s'est amorcée. Quelque 16 tonnes de ces produits chimiques ont été saisies en mars. Les autorités pakistanaises ayant participé à cette opération ont été formées dans le cadre d'un programme conjoint de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Organisation mondiale des douanes, financé par le Canada.

Enfin, sous la présidence du Canada au Sommet du G8, les ministres des Affaires étrangères des pays membres du G8 se sont réunis à Gatineau, au Québec, les 29 et 30 mars. Grâce à l'appui des gouvernements de l'Afghanistan et du Pakistan, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, l'initiative pour la prospérité de la région frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan a été lancée. Cette dernière vise à faciliter l'exécution des projets cibles essentiels à la promotion du commerce entre l'Afghanistan et le Pakistan, et contribue ainsi au développement économique et au renforcement de la coopération régionale.

Priorité 5 : Contribuer à renforcer la capacité de l'Afghanistan à se gouverner de façon démocratique par la mise en place d'institutions publiques et de processus électoraux efficaces et responsables.

D'ici 2011, le Canada s'attend à ce que les institutions nationales, provinciales et locales de la province de Kandahar fassent preuve d'une capacité croissante d'appliquer les principes de la gouvernance démocratique lors des délibérations et de la mise en œuvre de programmes et de services publics, ainsi que lors de leurs processus électoraux.

Au cours du présent trimestre, deux questions ont fait l'objet de discussions sur la gouvernance : la réforme électorale et les mesures anti-corruption.

Pour ce qui est de la réforme électorale, la Commission électorale indépendante a annoncé en janvier que les élections législatives seraient reportées de mai à septembre 2010. Ce report est attribuable à des questions d'ordre financier, des préoccupations quant à la sécurité, ainsi qu'à la nécessité d'apporter des améliorations techniques visant à prévenir la fraude. En janvier, le rejet par le Parlement de l'Afghanistan de plusieurs candidats choisis au cabinet par le président Karzai a compliqué davantage la situation. Cette mesure a eu pour effet de laisser plusieurs ministères pratiquement sans mandat précis en ce qui concerne les nouvelles initiatives en matière de politiques et de programmes.

En février, le Canada, de concert avec ses partenaires internationaux, a publiquement exprimé son inquiétude par rapport à un décret présidentiel signé par le président Karzai. Ce décret vise en fait à modifier la loi électorale de l'Afghanistan. Son inquiétude fondamentale était, dans un premier temps, que le décret donne de fait au président le contrôle des nominations à la Commission de traitement des plaintes concernant les élections, ce qui aurait pour effet d'affaiblir son indépendance. Dans un deuxième temps, il craignait que sa formulation ait des répercussions néfastes sur la représentation des femmes dans le milieu politique. Le décret a été rejeté par la chambre basse le 31 mars.

En ce qui a trait aux mesures anti-corruption, le gouvernement de l'Afghanistan a promis, dans le cadre des engagements qu'il a pris à la Conférence de Londres, d'établir des critères et des plans clairs. Ces derniers jetteront les bases qui permettront au gouvernement de s'attaquer aux principaux instigateurs de la corruption – y compris l'habilitation du Bureau supérieur de supervision, qui mènera les enquêtes et s'occupera de sanctionner les fonctionnaires corrompus. Pour donner suite à cet engagement, le président Karzai a signé un décret administratif présidentiel anti-corruption à la mi-mars. Ce décret a pour but de renforcer les pouvoirs d'application de la loi et les capacités d'enquête du Bureau supérieur de supervision.

De plus, les efforts de renforcement des capacités ont aidé le ministère des Finances à rationaliser les sources de revenus et à améliorer la perception des taxes et des impôts. Le Ministère compte aussi maintenant un service anti-corruption.

Le Canada continue d'offrir à l'Afghanistan son soutien en matière de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la gouvernance infranationale. La présence accrue des États-Unis en Afghanistan vient appuyer ces efforts, grâce au financement de la formation des fonctionnaires des provinces et des districts exerçant des fonctions de gestion de base.

Dans le cadre du Programme de solidarité nationale, qu'appuie le Canada, plus de 21 000 conseils de développement communautaire ont été élus en Afghanistan. Leur rôle consiste à définir les priorités locales en matière de développement et à renforcer la gouvernance à l'échelle communautaire. Ils contribuent également aux efforts de reconstruction.

L'appui du Canada pour le développement des infrastructures dans les districts urbains compte également sur l'appui financier des États-Unis dans le cadre du Programme de soutien municipal de l'Afghanistan. Ce programme fournit toute une gamme de cours de formation de base en informatique, en aménagement urbain et en gestion des déchets.

Priorité 6 : Faciliter les efforts dirigés par les Afghans en vue d'une réconciliation politique.

Nous prévoyons que, d'ici 2011, les initiatives nationales et provinciales du gouvernement de l'Afghanistan favoriseront la réconciliation politique et bénéficieront de l'appui du Canada en temps opportun.

La réconciliation politique avec les dirigeants talibans et la réintégration des insurgés furent des thèmes dominants lors de la Conférence de Londres en janvier. La communauté internationale a salué l'engagement du gouvernement de l'Afghanistan visant à raviver les efforts dirigés par les autorités afghanes dans ce domaine. À l'approche de la Conférence, le président Karzai a annoncé qu'il tiendrait au printemps 2010 un jirga de la paix (conseil communautaire) avec les chefs de la collectivité et des intervenants de l'ensemble du pays.

Le Canada a également fourni un appui au Centre d'information et des médias du gouvernement de l'Afghanistan à Kandahar. Ce centre joue un rôle déterminant dans la diffusion de renseignements et favorise la communication entre les collectivités locales et le gouvernement national.

IV. Conclusion

Au cours du premier trimestre de 2010, le Canada a continué de faire preuve de leadership et de dévouement grâce à sa présence militaire et civile en Afghanistan. Le début d'une présence américaine accrue est une occasion importante d'améliorer les partenariats de la coalition, à mesure que nous réalisons des progrès par rapport à nos six priorités et à nos trois projets de premier plan. Grâce à ces initiatives et à d'autres, le Canada continue d'appuyer la population afghane dans sa quête de sécurité, de stabilité et de développement durable.

Annexe

Vision

Une province de Kandahar plus sécuritaire et bien dirigée qui peut offrir des services essentiels à ses citoyens, cela grâce à l'appui d'un gouvernement national plus en mesure d'assurer sa sécurité, de gérer ses frontières et de soutenir à long terme les gains réalisés en matière de stabilité et de reconstruction.

Priorités

- Formation et encadrement des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan
- Services essentiels
- Aide humanitaire
- Sécurité frontalière et dialogue
- Développement démocratique et institutions nationales
- Réconciliation politique

Afin de soutenir cette vision et les priorités énoncées dans le présent rapport, le gouvernement du Canada a établi un certain nombre de repères et d'indicateurs de progrès qui permettront :

- d'évaluer l'importance des progrès réalisés ou non, le cas échéant;
- de déterminer s'il doit rajuster ses méthodes et le moment auquel il doit le faire, au besoin, compte tenu de la complexité de la situation;
- de rendre compte des résultats aux Canadiens en toute franchise.

L'établissement de repères et d'indicateurs de progrès en Afghanistan constitue une tâche complexe puisque la production de rapports dépend de la capacité à recueillir des renseignements dans une zone de conflit.

- Les *repères* sont des éléments de référence qui permettent d'évaluer les progrès réalisés concernant des priorités en particulier. Il peut s'agir de repères quantitatifs, qui prennent la forme de cibles numériques, ou qualitatifs, qui permettent par exemple d'évaluer la perception du public ou d'évaluer la mise en œuvre de politiques et de programmes.
- Les *indicateurs de progrès* fournissent des renseignements précis sur la façon dont les travaux liés aux éléments de référence évoluent. Ils présentent une difficulté qui tient à la nécessité de rendre des comptes à leur sujet chaque trimestre.
- Les *bases de référence* renvoient à l'état des faits nouveaux associés aux indicateurs de progrès; il s'agit d'éléments fixes qui ne changent pas au fil du temps.
- Les *cibles* représentent les progrès que nous espérons avoir réalisés d'ici 2011. Certaines cibles ont déjà été atteintes.

Formation et encadrement des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan

Contexte : Les repères permettant de mesurer les progrès de l'Armée nationale afghane (ANA) sont très précis et conformes aux initiatives générales de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour la formation de l'ANA. Les repères s'appuient sur des indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs et visent à renforcer l'efficacité des forces policières, de l'appareil judiciaire et du système carcéral. Un certain nombre de facteurs externes auront une incidence sur notre capacité d'accomplir des progrès dans ces domaines. La violence insurrectionnelle qui cible intentionnellement la police afghane a entraîné des taux élevés de décès, de blessures et de désertion, ce qui nuit à l'efficacité de la police et limite notre capacité d'offrir un suivi aux policiers formés. Le Canada est l'un des nombreux acteurs qui contribuent à la réforme visant la primauté du droit : les ministères afghans dirigent ce processus, et d'importants partenaires internationaux jouent des rôles cruciaux.

Repère : Augmenter, dans la province de Kandahar, le nombre de kandaks de l'ANA (bataillons de l'Armée) qui peuvent mener des opérations de sécurité de façon presque autonome, et accroître les capacités des états-majors de leurs brigades.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de kandaks de l'ANA (et d'états-majors de leurs brigades) capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome.	L'un des cinq kandaks de l'ANA est tout à fait capable de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome (juin 2008).	Quatre des cinq kandaks de l'ANA (et les états-majors de leurs brigades) seront tout à fait capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome.	Les états-majors des brigades de l'ANA et trois des six kandaks sont tout à fait capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome. Il s'agit de l'ajout d'un kandak par rapport au dernier trimestre.

Repère : Augmenter ou maintenir les effectifs réels (troupes formées, prêtes et disponibles pour les opérations) des kandaks de l'ANA et des états-majors de leurs brigades dans la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Les effectifs réels des kandaks de l'ANA (et les états-majors de leurs brigades) dans la province de Kandahar.	L'un des cinq kandaks de l'ANA a un effectif réel de 67 %, et les autres en ont un de plus de 80 %. L'effectif réel des états-majors de brigade de l'ANA est de 77 % (juin 2008).	Maintenir l'effectif réel des kandaks de l'ANA (et des états-majors de leurs brigades) à au moins 70 % dans la province de Kandahar.	Les états-majors des brigades et deux kandaks affichent un effectif réel d'au moins 70 %, ce qui représente une augmentation par rapport au dernier trimestre.

Repère : Augmenter progressivement le fardeau de l'ANA en matière de sécurité dans la zone de responsabilité (ZR) des Forces canadiennes[1].

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage d'opérations de sécurité exécutées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	Dans une proportion de 45 %, les opérations de sécurité ont été exécutées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes (avril 2009).	Dans l'ensemble, 65 % des opérations de sécurité seront exécutées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	La taille des forces de la coalition ayant récemment changé dans la ZR des Forces canadiennes, le nombre de forces de l'ANA disponibles pour mener des opérations en partenariat est moindre, toutes proportions gardées. Les forces de l'ANA ont exécuté près de 58 % des opérations de sécurité.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage d'opérations de sécurité dirigées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	Dans une proportion de 45 %, les opérations de sécurité ont été dirigées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes (avril 2009).	Dans l'ensemble, 65 % des opérations de sécurité seront dirigées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	La taille des forces de la coalition ayant récemment changé dans la ZR des Forces canadiennes, le nombre de forces de l'ANA disponibles pour mener des opérations en partenariat est moindre, toutes proportions gardées. Les forces de l'ANA ont dirigé 47 % des opérations de sécurité.

[1] Les « opérations de sécurité » englobent les opérations de l'ANA, qu'elle mène seule ou avec les forces internationales de coalition, ainsi que les opérations lancées par des forces internationales de coalition sans la participation de l'ANA. « Exécutées » s'entend des opérations auxquelles l'ANA a participé, et « dirigées », des opérations planifiées par l'ANA et auxquelles ses forces ont participé.

Repère : Accroître le nombre de districts clés où l'ANA est perçue par la majorité de la population comme une force professionnelle et efficace qui contribue à son bien-être au sein des districts clés de la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de districts clés où l'ANA obtient un niveau de confiance d'au moins 85 % [2].	L'ANA obtient un niveau de confiance d'au moins 85 % dans quatre des six districts clés (juin 2008).	Maintenir ou accroître le nombre de districts clés où l'ANA obtient un niveau de confiance d'au moins 85 %.	L'ANA a obtenu un niveau de confiance d'au moins 85 % dans deux des six districts clés. Il s'agit donc d'une hausse par rapport au dernier trimestre.

Repère : Accroître le nombre de districts clés de la province de Kandahar où une amélioration des conditions de sécurité est perceptible.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de districts clés où la majorité des Kandaharis estime que la sécurité s'améliore.	La majorité des Kandaharis ne se sent pas en sécurité dans les six districts clés ou estime que la sécurité ne s'y améliore pas (juin 2008).	La majorité des Kandaharis se sent en sécurité dans les six districts clés ou estime que la sécurité s'y améliore.	Bien que la majorité des Kandaharis des six districts clés estiment que la sécurité ne s'est pas améliorée pas dans l'un des six districts, 50 % estiment que la sécurité s'est améliorée et la perception globale à ce chapitre s'est améliorée dans trois autres districts au cours du dernier trimestre.

[2] Le niveau de confiance obtenu par l'ANA équivaut à la perception d'être une force professionnelle et capable.

Repère : Accroître la capacité de la Police nationale afghane (PNA) de fournir des services efficaces dans les districts clés de la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de membres de la PNA qui ont reçu une formation dans la province de Kandahar.	Dans une proportion de 25 %, les membres de la PNA qui se trouvent dans les districts clés ont suivi la formation du programme Objectif développement des districts (août 2008)[3].	Dans l'ensemble, 80 % des membres de la PNA qui se trouvent dans les districts clés auront suivi la formation du programme Objectif développement des districts.	Au cours du présent trimestre, 295 membres de la PNA qui se trouvent dans les districts clés ont suivi la formation du programme Objectif développement des districts, ce qui porte le total d'agents formés à 2 400. La PNA compte actuellement 1 950 membres dans les districts clés de la province de Kandahar. Près de 50 % ont reçu la formation, alors que la cible de 2008 était de 80 %. Toutefois, 2 400 membres de la PNA ont reçu la formation depuis 2008. Bon nombre d'entre eux ont depuis été tués ou blessés au combat, ont quitté la PNA ou ont été réaffectés ailleurs, ce qui met en évidence la difficulté qu'éprouve la PNA à maintenir ses effectifs. Même si un plus grand nombre d'agents de la PNA que prévu ont été formés, les activités de formation se poursuivront jusqu'à ce que la cible de 2008 soit tout à fait atteinte.

[3] Objectif développement des districts est un programme en six étapes de réforme de la police qui consiste à former à nouveau, à équiper et à encadrer les corps de police de district, comme unités regroupées, pendant une période de six à huit mois (qui dure généralement plus longtemps, cependant).

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de forces de la PNA dans les districts clés ayant atteint le jalon de capacité numéro 2 : capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome[4].	Aucune des forces de la PNA dans les districts clés n'est capable de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome (août 2008).	Dans l'ensemble, 80 % des forces de la PNA dans les districts clés seront capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome.	Au total, 3 des 15 unités de police, soit une proportion de 20 %, ont atteint le jalon de capacité numéro 2. En raison des changements apportés à la zone d'opérations, 2 des 17 unités de police ne relèvent plus du mentorat canadien.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets liés à l'équipement et à l'infrastructure de la PNA achevés dans la province de Kandahar.	Cinq postes secondaires permanents ont été construits et équipés dans les districts clés (août 2008).	Parachèvement de 15 nouveaux projets d'infrastructure, p. ex. construction de postes secondaires ou de postes de contrôle, et modernisation de 15 installations existantes de la PNA dans les districts clés de la province de Kandahar. Les 15 nouvelles installations construites par le Canada dans la province de Kandahar seront dotées de l'équipement de base dont a besoin une unité de police opérationnelle.	**Correction : Dans le rapport trimestriel précédent, les données étaient inversées et en réalité plus élevées en ce qui concerne les nouveaux projets d'infrastructure et les projets de modernisation des installations existantes. Voici ce qu'on aurait dû lire : 7 projets d'infrastructure et 17 projets de modernisation d'installations existantes.* Au total, 2 nouveaux projets d'infrastructure ont été achevés au cours du présent trimestre, ce qui en porte le total à 9. **CIBLE ATTEINTE AU CHAPITRE DES PROJETS DE MODERNISATION :** Au total, 4 projets de modernisation d'installations existantes de la PNA ont été achevés au cours du présent trimestre, ce qui en porte le total à 21.

[4] L'évaluation dans le cadre du programme Objectif développement des districts s'effectue selon des jalons de capacité. Le jalon de capacité numéro 2 correspond à la capacité d'une unité de police, d'une fonction d'état-major ou d'un établissement à exécuter des opérations de maintien de l'ordre, à assurer la gestion ou à accomplir des tâches de leadership (qui soient adaptées aux circonstances locales), à l'occasion avec l'aide d'un conseiller international ou d'une équipe de policiers mentors.

Repère : Améliorer les installations de détention à Kandahar pour faciliter le travail de la PNA.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets liés à l'équipement et à l'infrastructure qui sont achevés à la prison de Sarpoza et au centre de détention de la Direction nationale de la sécurité (DNS) de l'Afghanistan à Kandahar.	Des réparations ont été effectuées immédiatement après l'attaque contre la prison de Sarpoza. Des évaluations détaillées des besoins concernant la modernisation en cours de l'infrastructure au centre de la DNS et à la prison de Sarpoza ont été effectuées, et des plans de projet ont été élaborés en collaboration avec le gouvernement afghan (août 2008).	Parachèvement des 19 projets d'infrastructure prévus, p. ex. réparations à l'infrastructure de sécurité et réfection des cellules des prisonniers à la prison de Sarpoza, en conformité avec les normes internationales et les pratiques exemplaires. Concrétisation des 12 achats prévus; ainsi, de l'équipement de communication, des uniformes et du mobilier de bureau auront été livrés à la prison de Sarpoza, en conformité avec les normes internationales et les pratiques exemplaires.	Au total, 2 projets d'infrastructure – la reconstruction de l'enceinte du directeur et la construction d'un parloir – ont été parachevés, ce qui en porte le total à 17. **CIBLE ATTEINTE AU CHAPITRE DE L'ÉQUIPEMENT :** Au total, 2 achats d'équipement ont été effectués au cours du présent trimestre, ce qui en porte le total à 12.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de représentants des services correctionnels formés et encadrés à Kandahar.	Au total, 23 agents de correction (30 %) et 1 cadre supérieur (50 %) ont terminé avec succès le programme de formation initiale, et 2 cadres supérieurs (100 %) suivent la formation en gestion (août 2008).	Les agents de correction et les gestionnaires auront tous terminé avec succès les programmes de formation initiale et avancée.	**CIBLE ATTEINTE :** Comme il était indiqué dans le dernier rapport trimestriel, le Canada a atteint la cible qu'il s'était fixée au chapitre de la formation des agents de correction. En effet, 100 % des agents de correction, selon les niveaux de dotation actuels, ont reçu la formation. Dans le cadre du programme de mentorat du Canada, des instructeurs afghans continuent d'offrir aux recrues une formation sur le maintien en puissance. Les cours spécialisés sont toujours offerts par des experts du Service correctionnel du Canada.

Repère : Renforcement du secteur de la justice pour que Kandahar tire parti de tribunaux efficaces et de juges, de procureurs, d'avocats de la défense et d'employés administratifs compétents.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de programmes de formation offerts aux représentants de la justice à Kandahar.	À l'heure actuelle, les représentants de la justice à Kandahar n'ont accès à aucun programme de formation (août 2008).	Offrir quatre programmes de formation aux représentants de la justice qui pratiquent le droit et à ceux qui administrent le système judiciaire à Kandahar.	Trois cours, en médecine légale et code de conduite et d'éthique, ont été offerts aux représentants de la justice à Kandahar au cours du présent trimestre. Ces cours ont favorisé la mise en place de trois des quatre programmes de formation que l'on veut offrir d'ici 2011.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets achevés qui sont liés à l'équipement et à l'infrastructure du secteur de la justice à Kandahar.	Une infrastructure judiciaire minimale est en place. L'immeuble du procureur général et du ministère de la Justice a besoin de réparations. À Kandahar, il y a un palais de justice délabré, et les bureaux des juges et des procureurs sont inadéquats. Dans les autres districts, il n'y a que trois palais de justice qui ont tous besoin de rénovations.	Cinq installations judiciaires, dont le bureau du procureur de la PNA, le bureau du procureur général et la Haute Cour de justice, seront construites ou rénovées afin de soutenir le système officiel de justice de la ville de Kandahar. Trois installations judiciaires, dont le bureau d'enregistrement (cadastre), le bureau du procureur de la PNA et la Haute Cour de justice, seront équipées afin de soutenir le système officiel de justice de la ville de Kandahar.	Au cours du présent trimestre, un projet d'infrastructure a été achevé afin de soutenir les institutions judiciaires, ce qui en porte le total à trois à ce jour. **CIBLE ATTEINTE AU CHAPITRE DE L'ÉQUIPEMENT :** L'équipement visé par trois achats a été livré aux installations judiciaires au cours du présent trimestre, ce qui porte le total d'installations judicaires équipées afin de soutenir le système officiel de justice de la ville de Kandahar à trois.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Une plus grande capacité du ministère de la Justice à rédiger, à réviser, à traduire et à promulguer les lois adoptées par le gouvernement afghan.	Le service de rédaction législative du ministère de la Justice afghan n'a pas la capacité, les méthodes et l'infrastructure requises pour rédiger, réviser, traduire et promulguer les lois d'une manière efficace et en temps opportun (août 2008).	Le service de rédaction législative du ministère de la Justice afghan aura amélioré sa capacité.	Le conseiller technique du Canada a contribué à l'ouverture d'un laboratoire informatique et d'une petite bibliothèque au service de rédaction législative, ce qui améliorera sa capacité. Un atelier de formation spécialisée sur les techniques de rédaction législative a également été offert.

Services essentiels

Contexte : On a fixé un certain nombre de repères dans le contexte de cette priorité. Toutefois, certains d'entre eux sont moins concrets que les autres parce qu'ils sont fondés sur la perception de la population afghane et que les progrès seront mesurés en fonction des résultats d'enquêtes sur l'opinion publique. Il importe de noter que les sondages dans un milieu aussi complexe que celui de la province de Kandahar posent un certain nombre de difficultés et que les résultats ne sont pas toujours fiables.

Dans le cas du projet de premier plan concernant le barrage Dahla, on a établi certains indicateurs clés quant à la superficie des terres irriguées et au nombre d'emplois créés.

Repère : Remettre en état le barrage Dahla et son réseau d'irrigation et de canaux en vue de créer des emplois et de favoriser l'agriculture.
****Projet de premier plan du Canada****

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Les progrès réalisés quant à la remise en état de la structure du barrage Dahla et de son réseau d'irrigation.	La construction de la voie d'accès est terminée et la fin des travaux effectués sur le pont approche (mars 2009).	Parachèvement de tous les travaux de remise en état prévus conformément au plan du projet.	Les travaux de modification de la coupe du canal principal ont commencé au cours du présent trimestre. Dans le cadre de ces travaux, 85 000 m^3 de limon et d'autres matériaux ont été retirés du canal. Ces efforts ont permis d'améliorer la circulation de l'eau le long du réseau, et ce, jusqu'au district.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'emplois créés grâce au projet du barrage Dahla.	Le plan relatif au projet est en cours d'élaboration et sera achevé à l'automne 2008.	Créer 10 000 emplois saisonniers grâce au projet.	Au cours du présent trimestre, 806 emplois ont été créés, ce qui en porte le total à 1 211.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'hectares de terre qui profitent de l'amélioration du réseau d'irrigation et de la gestion de l'eau.	À l'heure actuelle, 20 000 hectares de terre sont irrigués (à des degrés de qualité divers) grâce au barrage Dahla et à son réseau d'irrigation.	Au total, 30 000 hectares de terre profiteront de l'amélioration du réseau d'irrigation et de la gestion de l'eau.	Au cours du présent trimestre, près de 3 500 hectares de terre ont profité de l'amélioration du réseau d'irrigation.

Repère : Construire, agrandir ou remettre en état 50 écoles au total dans la province de Kandahar. *Projet de premier plan du Canada*

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets d'école (écoles construites, agrandies ou remises en état) dans les districts clés.	On a entrepris 19 projets d'école et en a mené à bien 1 (juin 2008).	Construire, agrandir ou remettre en état 50 écoles.	Au cours du présent trimestre, 2 projets d'école ont été menés à terme, ce qui en porte le total à 16. On compte 27 écoles en construction à l'heure actuelle.

Repère : Permettre aux institutions locales et provinciales d'atteindre et de mettre en œuvre les objectifs du Plan national stratégique pour l'éducation en Afghanistan.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'enseignants formés dans la province de Kandahar.	Aucun enseignant n'a encore profité d'un programme de formation canadien (juin 2008).	Former 3 000 enseignants.	À ce jour, les enseignants au Kandahar ont reçu une formation dans neuf matières différentes; ceci porte le nombre total de participants à 1 472. Il se peut que certains enseignants aient reçu plus d'une séance de formation.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de personnes qui suivent le programme d'alphabétisation, de formation professionnelle et de perfectionnement des compétences.	Plus de 5 000 personnes ont suivi le programme d'alphabétisation, tandis qu'environ 735 personnes ont reçu une formation professionnelle (2007).	Dans l'ensemble, 20 000 personnes de plus suivront le programme d'alphabétisation; 1 070 personnes de plus recevront une formation professionnelle.	**CIBLE ATTEINTE :** Plus de 23 500 personnes ont suivi le programme d'alphabétisation, et plus de 5 000, la formation professionnelle et de perfectionnement des compétences (il s'agit de deux totaux cumulatifs).

Repère : Faire en sorte que les institutions provinciales et les groupes communautaires soient en mesure de choisir et de mettre en œuvre des projets d'infrastructure.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage de collectivités qui, dans les districts clés, ont mené à terme des projets d'infrastructure entrepris par les organismes élus à l'échelle locale.	Dans les districts clés, 60 % des collectivités ont mené à terme des projets d'infrastructure (décembre 2007).	Dans les districts clés, 75 % des collectivités auront mené à terme des projets d'infrastructure.	Dans les districts clés, 71 % des collectivités ont achevé des projets d'infrastructure, ce qui représente une amélioration par rapport à 70 % au dernier trimestre.

Repère : Les Kandaharis ont foi en la capacité du gouvernement provincial d'offrir des services essentiels, notamment en matière d'éducation et d'approvisionnement en eau, et de favoriser une croissance économique axée sur l'emploi.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage de Kandaharis qui perçoivent une amélioration de la fiabilité au chapitre de la prestation de services.	Parmi les Kandaharis interrogés, 75 % se sont dits satisfaits des efforts déployés par le gouvernement provincial et l'administration locale pour rehausser leur qualité de vie. Par ailleurs, 64 % des répondants se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits de la prestation de services éducatifs. Enfin, 39 % des répondants ont précisé qu'ils étaient satisfaits du taux d'emploi (février 2008).	Maintenir et améliorer la perception à l'égard de la prestation de services.	Parmi les Kandaharis interrogés, 56 % se sont dits satisfaits des efforts déployés par le gouvernement de l'Afghanistan pour rehausser la qualité de vie dans leur collectivité, 56 %, satisfaits de la prestation de services éducatifs et 64 %, satisfaits du taux d'emploi dans leur collectivité. Il s'agit d'améliorations par rapport au dernier trimestre.

Repère : Nouvelles perspectives économiques pour les Kandaharis dans les districts clés.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'entreprises commerciales et de coopératives en activité dans les districts clés.	Au total, 206 coopératives agricoles sont enregistrées (avril 2006) et 72 petites et moyennes entreprises sont en activité (juillet 2008).	Croissance régulière du nombre d'entreprises dans les districts clés.	Plus de 1 100 entreprises ont été enregistrées à ce jour. Le compte rendu des progrès réalisés à ce chapitre, au cours du présent trimestre, n'a pas encore été reçu.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de clients du microfinancement et de l'épargne qui ont été servis.	Dans la province de Kandahar, 30 microprêts ont été consentis à des clients (mars 2008).	Des prêts ont été consentis à 500 clients grâce au Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan.	**CIBLE ATTEINTE :** Plus de 1 100 clients se sont vu consentir un prêt et ont été servis dans la province de Kandahar.

Aide humanitaire

Contexte : Le premier repère établi à l'égard de cette priorité comporte un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs, car aucun indicateur ne permet à lui seul de brosser un tableau complet de la situation. Ensemble, ils permettront d'évaluer les progrès.

Dans ce cas précis, le problème tient non pas aux indicateurs, mais plutôt à la difficulté de les mesurer sur une base trimestrielle, étant donné que les évaluations sont échelonnées sur une période prolongée. La nature évolutive des conditions de sécurité peut entraver la prestation de l'aide humanitaire et restreindre la possibilité de rendre compte publiquement de travaux à une échelle autre que nationale. En outre, il est important de noter que certaines données officielles, comme le nombre de victimes de mines antipersonnel, ont été obtenues par estimation étant donné que de nombreux accidents ne sont pas déclarés.

Repère : Éradication de la polio en Afghanistan. *Projet de premier plan du Canada*

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'enfants vaccinés contre la polio au cours de chacune des multiples campagnes annuelles de vaccination à l'échelle nationale (on doit administrer beaucoup de vaccins pour éradiquer la polio).	En 2007, environ 27,7 millions de vaccins ont été administrés à 7 millions d'enfants à l'occasion de 4 campagnes à l'échelle nationale (2007).	Éradiquer la polio d'ici 2009.	Dans le cadre des campagnes de vaccination de février et de mars, quelque 390 000 et 397 000 enfants ont été vaccinés dans la province de Kandahar. Ceci représente 96 % et 98 % des enfants ciblés lors de chaque campagne. De plus, en janvier, les « équipes ambulantes » déployées dans les régions frontalières ont administré le vaccin à environ 17 000 enfants, soit plus de 9 000 filles et 7 900 garçons.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de cas de polio déclarés.	Au total, 17 cas de polio ont été déclarés au pays (2007).	Éradiquer la maladie d'ici 2009.	Au cours du présent trimestre, sept nouveaux cas de polio ont été déclarés. Aucun cas de polio n'a été signalé dans la province de Kandahar.

Repère : La capacité des institutions publiques de planifier et de coordonner les mesures d'urgence et le soutien aux populations vulnérables dans la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La quantité de denrées alimentaires fournies sous forme d'aide humanitaire afin de répondre aux besoins.	Environ 21 % des Afghans (6,7 millions de personnes) ont reçu de l'aide alimentaire, soit 214 000 tonnes d'aliments, par rapport à 30 % de la population qui était considérée en situation d'insécurité alimentaire grave (janvier-décembre 2007).	Maintenir ou accroître le nombre d'Afghans qui reçoivent de l'aide alimentaire, par rapport aux besoins.	Au cours du présent trimestre, les fonds provenant du Canada ont permis au Programme alimentaire mondial de distribuer plus de 22 300 tonnes d'aliments à l'échelle nationale. En 2009, 275 000 tonnes d'aliments ont été distribuées à plus de 9 millions de personnes.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La capacité de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes en Afghanistan et du Comité provincial de gestion des catastrophes (CPGC) d'établir des plans efficaces d'intervention en cas de catastrophes.	Dans la province de Kandahar, le CPGC et l'équipe des Nations Unies ont élaboré un plan d'urgence complet en prévision d'un hiver rigoureux en 2007 et d'inondations au printemps. Deux séances de formation ont été données au CPGC sur la gestion des catastrophes.	D'ici 2011, le CPGC aura élaboré des stratégies et des mécanismes intégraux de coordination des interventions en cas de catastrophes.	Des inondations graves sont survenues dans la province de Kandahar au cours du présent trimestre. Pour remédier à la situation, le CPGC a organisé un exercice conjoint d'évaluation et de vérification dans trois districts clés. Son objectif consistait à distribuer des aliments et des fournitures médicales aux familles touchées par les inondations.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
L'accès des populations vulnérables (femmes, enfants et personnes handicapées, rapatriées et déplacées) à des services de santé essentiels de qualité.	La formation a été donnée à 111 travailleurs de la santé (juin 2008).	Former 500 travailleurs de la santé.	**CIBLE ATTEINTE :** Selon les partenaires de mise en œuvre, plus de 1 200 travailleurs de la santé ont été formés à ce jour.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La superficie des terres mises à la disposition des collectivités de la province de Kandahar et de l'ensemble du pays après inspection et élimination des mines et des débris de guerre explosifs.	De mars 2007 à mars 2008, 180 km^2 de terres ont été mis à la disposition des Afghans à l'échelle nationale.	Mettre à la disposition des Afghans un total de 500 km^2 de terres.	À ce jour, 426 km^2 de terres ont été mis à la disposition des Afghans, à l'échelle nationale. Cette donnée comprend toutes les terres appartenant à la province de Kandahar, qui ont fait l'objet des rapports trimestriels antérieurs.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de personnes ayant reçu de l'information sur les mines dans la province de Kandahar.	De mars 2007 à mars 2008, 33 500 personnes ont reçu de l'information sur les mines.	Renseigner 200 000 personnes au sujet des mines.	**CIBLE ATTEINTE :** Au cours du présent trimestre, 26 929 Kandaharis de plus ont reçu de l'information sur les mines, ce qui porte le total de personnes sensibilisées à plus de 246 900.

Sécurité frontalière et dialogue

Contexte : En définitive, la sécurité frontalière et le dialogue dépendent de la solidité des relations établies entre le Pakistan et l'Afghanistan ainsi que du règlement de certains problèmes de longue date. Les repères dont le Canada se servira à l'égard de cette priorité comprennent des indicateurs de progrès qualitatifs et quantitatifs qui visent à évaluer l'efficacité des initiatives de gestion de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, y compris la coopération bilatérale. En raison de la longueur de cette frontière, du terrain accidenté et des infrastructures sous-développées, il est difficile d'obtenir des renseignements de base et d'établir des cibles. Le Canada a déjà commencé à travailler avec les gouvernements afghan et pakistanais afin de cerner, entre autres, les besoins en matière d'infrastructure et de formation. Ces renseignements seront essentiels lorsqu'il s'agira de peaufiner les bases de référence et les cibles du Canada dans l'avenir.

Repère : Des discussions régulières sur les questions frontalières.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Un dialogue accru entre les représentants pakistanais et afghans au moyen de mécanismes tels que des ateliers parrainés par le Canada.	Jusqu'à maintenant, trois ateliers parrainés par le Canada ont eu lieu. En juillet 2008, l'Afghanistan a suspendu les mécanismes clés contribuant au dialogue (août 2008).	Mettre en place des mécanismes durables favorisant la tenue de discussions régulières de fond abordant un vaste éventail de questions à l'intention des hauts fonctionnaires.	Une réunion officieuse du comité directeur des politiques sur le processus de Dubaï a eu lieu au cours du présent trimestre. La planification est en cours en vue de la prochaine réunion sur ce processus. La mise en œuvre du plan d'action sur le processus de Dubaï progresse.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Une coopération accrue à la frontière entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.	Des discussions, au cours desquelles le Canada agit comme modérateur, se tiennent régulièrement à la frontière entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.	Mettre en place à la frontière des mécanismes favorisant la tenue de discussions régulières de fonds sur un vaste éventail de questions.	**CIBLE ATTEINTE :** Des réunions sur la sécurité frontalière ont été organisées, sous la présidence du Canada, comme mécanisme favorisant la tenue de discussions régulières. Ces démarches ont permis d'établir un nouveau mécanisme de coopération frontalière, soit la création du centre de coordination des frontières. Plusieurs rencontres sur un vaste éventail de questions ont eu lieu au cours du présent trimestre. Les Forces canadiennes ne sont toutefois plus responsables du district où se trouve la frontière entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.

Repère : Une meilleure gestion des postes frontaliers entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La formation des autorités frontalières est terminée.	Aucune formation n'a été dispensée jusqu'à présent (août 2008).	Élaborer un programme de formation sur mesure pour les recrues portant sur les procédures douanières internationales et un programme de perfectionnement pour les cadres supérieurs des douanes afghanes, et ce, d'ici septembre 2009. NOUVEAU : Former de 150 à 200 douaniers afghans et 3 ou 4 instructeurs afghans d'ici 2011.	**CIBLE ATTEINTE AU CHAPITRE DU PROGRAMME DE FORMATION :** À l'heure actuelle, des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada mettent en œuvre le programme de formation à l'académie nationale des services douaniers, en collaboration avec les autorités afghanes et ses partenaires internationaux. Au cours du présent trimestre, les 48 premiers douaniers afghans ont été formés.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le parachèvement des projets d'infrastructure clés, y compris l'acquisition d'équipement.	L'évaluation des besoins en infrastructure n'est pas encore terminée. Certains achats d'équipement sont en cours (août 2008).	Terminer la construction d'un centre conjoint de coordination de district à Spin Boldak. Achever la modernisation de l'infrastructure et de l'équipement au poste frontalier de Weish, dans la province de Kandahar, en se basant sur les résultats d'une étude de faisabilité devant être menée à terme en mars 2009.	**CIBLE ATTEINTE AU CHAPITRE DU CENTRE CONJOINT DE COORDINATION DE DISTRICT :** Au cours du présent trimestre, les travaux de construction du Centre interarmées de coordination de district ont été achevés. Le Centre a d'ailleurs ouvert ses portes. Les discussions et les activités de coordination avec les principaux partenaires se poursuivent au sujet de la conception et de la réalisation du projet de poste frontalier de Weish.

Développement démocratique et institutions nationales

Contexte : Compte tenu de la nature du premier repère, les évaluations seront fondées sur des données quantitatives provenant, entre autres, d'études reconnues à l'échelle mondiale qui ont été menées dans le cadre du Programme de dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA). On s'appuiera également sur une appréciation qualitative des activités d'évaluation de ministères précis, de même que sur l'opinion de la population (sondages).

Le gouvernement de l'Afghanistan compte tenir deux élections avant 2011 : l'une en 2009 au cours de laquelle la population élira un président et les membres des conseils provinciaux, et l'autre en 2010, pour constituer le Parlement et les conseils de district.

Le Canada participera activement à ces activités, aux côtés de nombreux autres intervenants; il est important de le rappeler. C'est le gouvernement afghan qui dirige le pays, avec l'appui de la communauté internationale.

Repère : Les principales institutions gouvernementales afghanes ont la capacité de planifier, de gérer et de maintenir la prestation de services, ainsi que de les doter des ressources nécessaires, y compris à l'échelle infranationale.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
L'établissement par les provinces de plans stratégiques à long terme conformes aux objectifs de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan (SDNA).	Aucune province n'a de plan stratégique (mars 2009).	Chacune des 34 provinces aura un plan stratégique. La mise en place du plan stratégique de Kandahar aura progressé selon l'échéancier établi.	L'élaboration de plans stratégiques est presque terminée dans deux provinces (Herat et Balhk), et la formation sur l'élaboration de plans stratégiques se poursuit dans les quatre autres provinces (Takhar, Laghman, Bamyan et Uruzgan). La province de Kandahar poursuit les démarches initiales entreprises en vue d'élaborer un plan stratégique.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Mise en place de mécanismes efficaces de planification et d'établissement du budget.	Écart de 9,7 % entre les dépenses publiques prévues et réelles (avril 2008).	Écart de 5 % ou moins entre les dépenses publiques prévues et réelles.	Rien d'important n'a été signalé au cours du présent trimestre puisque les données ponctuelles servant à mesurer l'efficacité de la planification et de l'établissement du budget ne sont rendues publiques qu'une fois par année. Toutefois, le ministère des Finances de l'Afghanistan a fait état d'une hausse de ses revenus de l'ordre de 50 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse devrait rendre le gouvernement de l'Afghanistan plus à même de dresser un budget et de le respecter.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le perfectionnement des mécanismes gouvernementaux de suivi et de présentation de rapports par souci de transparence.	Exhaustivité et fréquence des budgets et des rapports financiers, et accès du public à ceux-ci, évalués à trois (selon le PEFA) (avril 2008).	Exhaustivité et fréquence des budgets et des rapports financiers, et accès public à ceux-ci, évalués à plus de trois (selon le PEFA).	Les résultats du PEFA ne sont publiés que tous les deux ans et, dans ce cadre, une évaluation est prévue en 2010 concernant l'Afghanistan.

Repère : La capacité de l'Afghanistan à gérer un scrutin.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La création d'un registre national des électeurs.	À titre d'essai, un processus d'inscription des électeurs a été mené dans trois provinces déterminées (avril 2008).	La mise à jour en quatre étapes du registre en vue de l'élection présidentielle en 2009 est terminée : - inscription des électeurs de 14 provinces à la première étape; - inscription des électeurs de 10 autres provinces à la deuxième étape; - inscription des électeurs de 6 provinces de plus à la troisième étape; - inscription des électeurs de 4 autres provinces, dont celle de Kandahar, à la quatrième étape*. *Cette cible a été actualisée, car le gouvernement de l'Afghanistan a achevé son plan d'inscription des électeurs.	Rien d'important n'a été signalé au cours du présent trimestre. On s'attend à ce que les élections législatives aient lieu en septembre 2010.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'électeurs inscrits au pays.	Environ 12,6 millions d'électeurs sont actuellement inscrits au registre (2005).	Inscrire 2 millions d'électeurs de plus au registre actuel en vue de l'élection du président et des membres des conseils provinciaux en 2009. Inscrire 500 000 nouveaux électeurs au registre de 2009 en vue des élections du Parlement et des conseils de district en 2010.	Rien d'important n'a été signalé au cours du présent trimestre puisque l'élection du président et des membres des conseils provinciaux a eu lieu en novembre 2009.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le taux de participation électorale.	Dans l'ensemble, 70 % des électeurs inscrits ont participé aux dernières élections présidentielles, et 51,5 % d'entre eux ont participé aux dernières élections du Parlement et des conseils provinciaux.	Taux de participation visé : 70 % chez les hommes et 40 % chez les femmes. Ces cibles tiennent compte des statistiques sur lesquelles on se base actuellement dans le cadre du projet ELECT du Programme des Nations Unies pour le développement.	La Commission électorale indépendante a confirmé que le taux de participation aux élections présidentielles de 2009 avait été de 38,7 % des électeurs admissibles.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La création d'une commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections.	À l'heure actuelle, il n'existe pas de commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections (août 2008).	Établir une commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections.	À l'approche des élections législatives de 2010, la Commission de traitement des plaintes concernant les élections exerce ses activités.

Réconciliation politique

Contexte : Au bout du compte, seul le gouvernement afghan a l'autorité voulue pour mettre en œuvre un processus de réconciliation politique. Le Canada et ses partenaires internationaux assumeront un rôle de soutien. Pour mesurer le progrès à l'égard de ce repère, nous utiliserons des indicateurs comme la désignation des institutions et des autorités afghanes responsables de faire progresser la réconciliation, de même que l'établissement d'un processus transparent et efficace visant la réconciliation des insurgés.

L'Afghanistan ne peut maintenir la paix ni atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de gouvernance et de développement en s'appuyant uniquement sur ses ressources militaires. Un processus de réconciliation dirigé par le gouvernement afghan et appuyé par la communauté internationale contribuerait à favoriser une paix durable.

Repère : Capacité accrue du gouvernement de l'Afghanistan de promouvoir la réconciliation chez les Afghans.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Désignation par le gouvernement afghan des institutions et des autorités responsables de faire progresser la réconciliation au pays et établissement d'un processus de réconciliation nationale.	Un point de convergence et un processus clair n'ont pas encore été définis (août 2008).	Faire avancer le processus de réconciliation au moyen d'une autorité responsable.	Il n'y a pas de résultat pour le présent trimestre. L'échéancier de la stratégie de réconciliation nationale dépendra des décisions que prendra le nouveau gouvernement de l'Afghanistan.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Capacité accrue du gouvernement afghan de communiquer avec les citoyens au sujet de la réconciliation.	La capacité du gouvernement de l'Afghanistan de communiquer en temps opportun l'information relative à ses programmes, ses politiques et ses objectifs est limitée (août 2008).	Faire en sorte que le gouvernement de l'Afghanistan communique activement l'information concernant ses programmes, ses politiques et ses objectifs relatifs à la réconciliation à l'échelle du pays, des provinces et des districts.	Situé à Kaboul et financé en partie par le Canada, le Centre d'information et des médias du gouvernement de l'Afghanistan continue de remédier au manque de communication entre les entités gouvernementales, les médias et le public.